

« Le taux de redoublement, s'il n'augmente pas, reste trop élevé. »

M.-M. SCHYNS

**20** C'est en troisième secondaire que le taux de redoublement est le plus élevé : 20 %.

**Encore trop de retards et de redoublements dans les écoles**

# Le redoublement coûte 376 millions

## Évolution du coût engendré par le retard scolaire et le redoublement

Retard et redoublement	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	
Maternel : élèves de 6 ans	0,9%	0,7%	0,6%	0,6%	0,5%	0,4%	
Primaire ordinaire	3,9%	3,4%	3,2%	3,3%	3,1%	3%	
Secondaire (plein exercice)	14,9%	13,8%	13,7%	13,3%	12,5%	12,3%	
Coût du redoublement	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	
Maternel ordinaire	5 129 313 €	4 179 779 €	3 874 522 €	3 605 517 €	3 242 363 €	2 677 047 €	-48%
Primaire ordinaire	50 343 115 €	45 599 042 €	42 802 698 €	44 424 514 €	42 336 668 €	42 600 873 €	-15%
Secondaire (plein exercice)	373 032 747 €	350 969 773 €	349 160 145 €	337 561 920 €	328 334 173 €	331 014 502 €	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>428 505 175 €</b>	<b>400 748 594 €</b>	<b>395 837 364 €</b>	<b>385 591 951 €</b>	<b>373 913 203 €</b>	<b>376 292 422 €</b>	

**Le redoublement coûte cher.** Le maintien en maternelle de 776 enfants de 3<sup>e</sup> maternelle a généré un surcoût de 2,7 millions (en 2016-2017). En primaire, le coût moyen engendré par les 3 % d'échecs s'évalue à 42,6 millions, et à 331 millions dans le secondaire (12,3 % d'échecs), où le redoublement le plus fréquent s'observe dans l'enseignement qualifiant, plus coûteux.

**Le redoublement est en baisse, en primaire comme en secondaire, mais il coûte encore 376 millions à la Communauté.**

● **Jean-Christophe HERMINAIRE**

C'est la treizième fois que les « indicateurs de l'enseignement » sont publiés, mais cette année les établissements scolaires seront sans doute un peu plus attentifs aux chiffres qu'ils recèlent.

En particulier les 900 écoles

engagées dans les fameux « plans de pilotage » prévus dans le Pacte d'excellence, et dont la mise en œuvre a avancé d'un pas, mercredi, avec le vote – enfin – du décret spécial scindant les pouvoirs « organisateur » et « régulateur » du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement. La Fédération ne sera, désormais, plus « juge et partie » à l'égard du réseau officiel.

« Ces indicateurs sont des éléments essentiels pour les plans de pilotage », soulignait hier la ministre Marie-Martine Schyns, particulièrement réjouie du vote de la veille, qu'elle peinait à arracher. Car si les 900 écoles qui s'investissent dans ces fameux plans

(où elles définiront en interne leurs propres objectifs) seront si attentives à la trentaine d'indicateurs statistiques, c'est parce qu'elles reçoivent individuellement leurs indicateurs personnalisés.

### Se comparer à soi-même

« Il ne s'agit pas de comparer une école A à une école B mais que chaque école se compare d'abord par rapport à elle-même », relève la ministre. En se comparant, tout de même, aux moyennes et aux tendances clairement pointées dans les chiffres officiels.

Ces indicateurs brossent l'ensemble du tableau de l'enseignement francophone. Mais on sera en particulier attentifs aux données sur le retard scolaire, qui touche 49 %

des élèves de l'enseignement secondaire de plein exercice, aux sorties prématurées (5,1 % des 15 à 22 ans, en légère remontée après une baisse continue), à l'absentéisme dans certaines filières ou encore au redoublement qui, durant l'année prise en compte (2016-2017) concernait 12 % des élèves du secondaire.

### Une vraie réponse

La disparition en 2015 de la première année « complémentaire » a quelque peu bousculé des chiffres qui varient très fort d'une année à l'autre du secondaire. Mais,

dans l'ensemble, les taux de redoublement (avec un maximum de 20 % en troisième année) ont assez peu diminué depuis dix ans. La situation est un peu meilleure en 3<sup>e</sup> maternelle et dans le primaire, où le taux de redoublants (3 % des élèves par an avec un maximum de 5,1 % en première) diminue aussi légèrement.

« Ces redoublements varient très fort selon le niveau socio-économique de l'école », souligne encore Marie-Martine Schyns qui entend lutter en « anticipant le phénomène » ou en augmentant (de 50 millions) les moyens affectés à de la remé-

diation. « Ça, c'est une vraie réponse pour les enseignants », assure-t-elle.

Si la ministre peut se réjouir de tendance à la (légère) diminution du redoublement, elle reconnaît aussi que ces taux restent nettement supérieurs à ceux de pays voisins ou même à la Flandre. Alors que, à 15 ans, la moitié des élèves francophones ont déjà redoublé, ce n'est le cas que d'un quart des élèves flamands. Il va falloir « piloter » beaucoup pour corriger cela. ■

## EN CHIFFRES

**7,8 milliards** En 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a consacré 7,846 milliards à son système éducatif.

**7 800 €** La dépense moyenne par élève varie de 3 500 € à 7 550 € du maternel au secondaire ordinaire et de 5 500 € à 7 800 € dans le supérieur.

**16 350 €** L'enseignement spécialisé coûte, quant à lui, 16 350 € par élève en moyenne.

**82 100 €** Une scolarité

menée sans redoublement de l'entrée en maternelle au terme de l'enseignement secondaire supérieur s'évalue à 82 100 € à charge de la FW-B.

**254 302 €** La même durée de scolarisation dans l'enseignement spécialisé représente un montant de 245 302 €.

**109 392 €** Les études menant au titre de bachelier de type court (en 18 ans) et de master (en 20 ans) hors universités engendrent un coût moyen total de 98 467 € et de 109 392 €.

**121 098 €** Un master obtenu à l'université s'évalue à 121 098 €.

**96 %** Le taux de scolarisation des jeunes de 12 à 17 ans s'élève à 96 % en Wallonie et à 76 % à Bruxelles-capitale.

**868 114** En 2016-2017, l'enseignement maternel recensait 185 063 élèves pour 323 965 en primaire et 359 086 en secondaire.

**4 %** À l'horizon 2029-2030, on prévoit une augmentation de 4 % des effectifs scolaires par rapport à 2017.